



Mot du maire

Bonjour Gens de St-Alphonse,

Avec le mois de mars, nous aurons le changement d'heure, pour plusieurs d'entre nous, c'est un signe que le printemps s'en vient. Pour ceux et celles qui ont un chauffage au bois, une vérification de la cheminée s'impose et profitez-en pour vérifier votre détecteur de fumée.

Avec la fonte des neiges et la période de dégel, les conducteurs(trices) doivent porter une attention particulière aux piétons, à la présence d'eau sur la chaussée et à tous problèmes de la surface routière. Lorsqu'il y a un changement brusque de température, chaleur versus gel, attention à la glace noire.

Mars, c'est aussi la saison des sucres. Nous avons dans notre communauté des exploitants d'érablière, encourageons-les en achetant leurs délicieux produits naturels.

Bon mois de mars!

Le maire,
Gérard Porlier

SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ:
www.st-alphonsegaspesie.com

SITE INTERNET DU LIEU
D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE:
www.letsaintalphonse.com

Dates à retenir en 2018



Recyclage les :

13 et 27 mars
10 et 24 avril



Ordures ménagères les:

2, 16 et 30 mars
13 et 27 avril



**Prochaine réunion
du conseil municipal
le 9 avril 2018 à
19h30**



Date limite pour faire
parvenir vos textes
pour le journal

d'avril: **5 avril 2018 à 11h00**

Courriel : cacist-alphonse@globetrotter.net

Veillez prendre note que le Lieu d'enfouissement technique et le bureau municipal seront fermé lundi 2 avril dû au congé de Pâques.



PAIEMENT DE VOTRE COMPTE DE TAXES

La municipalité vous rappelle que si vous désirez que le paiement de votre compte de taxes soit fait automatiquement par la caisse, vous devez faire programmer votre compte par la caisse à chaque année. Suite à la réception de votre paiement, la municipalité vous transmettra par la poste un reçu à chaque versement, le 1^{er} versement est dû le 15 mars 2018.

Le service de paiement par carte de débit (Interac) est disponible au bureau municipal pour le paiement des taxes municipales.

PERMIS DE BRÛLAGE POUR FEU D'ABATIS

La Municipalité de Saint-Alphonse vous rappelle que du 31 octobre au 30 mars vous devez obtenir un permis de brûlage pour allumer un feu d'abatis (foin sec, pailles, herbes, tas de bois, broussailles, branchages, plantes, etc) conformément au règlement numéro 284-2014 « Règlement sur la prévention des incendies ».

La demande de permis de brûlage doit être déposée par écrit au bureau municipal durant les heures régulières de bureau. Il n'y a aucun frais pour l'obtention d'un permis.

Entre le 1^{er} avril et le 30 octobre, il est strictement interdit d'allumer un feu pour détruire du foin sec, pailles, herbes, tas de bois, broussailles, branchages, plantes, etc...

Pour la réservation du centre communautaire, appelez au bureau municipal du lundi au vendredi de 9h00 à midi et de 13h00 à 16h00 au 418 388-5214.

PRENDRE NOTE QUE LES ORDRES DU JOUR DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL SONT DORÉNAVANT PUBLIÉS SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ LE JEUDI PRÉCÉDENT LA SÉANCE.



Services des loisirs

Patinoire:

Au moment d'écrire ces lignes la patinoire est encore ouverte, mais ses jours sont comptés. L'hiver fut dur pour la patinoire. Malgré tout, la glace fut de première qualité grâce aux bons soins des préposés. Merci à Steve pour l'entretien de la glace et du site. Merci à Annick, Pascale et Julien pour l'accueil et leurs bons services.

Concours de décorations de Noël:

Voici les gagnants du concours de décorations de Noël:

1er prix: Mme Hélène Cyr et M. Clairmont Barriault

2e prix: Mme Claire Bernard et M. Eudore Cyr qui avaient construit une réplique de l'église

1er prix de participation: Mme Patricia Leblanc Poirier et M. Steven Allain

2e prix de participation: Mme Lida Cormier et M. Rénauld Cyr

Félicitations aux gagnants et bravo à tous pour votre participation! Ce fut un succès sur toute la ligne.

Pour informations, contactez Florent Bernard au (418) 388-2127 ou loisirstalphonse@globetrotter.net



Club de Soccer les Lynx de Saint-Alphonse

Inscription 2018:

Les inscriptions 2018 auront lieu à la mi-avril. Vos enfants recevront les invitations. Vous pouvez communiquer avec nous aux coordonnées ci-dessous.

Florent Bernard au 418.388.2127 ou loisirstalphonse@globetrotter.net



Comité de la famille et des aînés

NOUVELLES NAISSANCES

Le Comité de la famille et des aînés invite toutes les personnes qui ont donné naissance en **2017 (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017)** à communiquer avec nous le nom de l'enfant. Nous désirons recueillir cette information afin de convier les nouveau-nés et leurs familles à une activité de bienvenue. Cette activité qui souligne l'arrivée des nouveau-nés dans notre municipalité aura lieu d'ici l'été. On vous tiendra au courant de la date et de l'heure de l'activité.

Date limite des inscriptions : 30 mars 2018 à 16h00

Pour inscription des nouveau-nés ou pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Mélanie au 418 388-5214 ou par courriel: st-alphonsemuni@globetrotter.net

Merci de votre collaboration et BIENVENUE aux bébés 2017!

Le Comité de la famille et des aînés

(Cynthia Therrien-Samson—conseillère, Kate Leblanc Bernard, Vanessa Leblanc-Poirier et Mélanie Barriault Dugas, chargée de projet)

AU JARDIN DE CLARISSE

(JARDIN COMMUNAUTAIRE SITUÉ AU CLAC)

L'année 2018 débute à peine et nous commençons déjà à préparer notre saison au jardin communautaire. Nous invitons tous ceux et celles qui désirent jardiner, à réserver un jardinet pour la saison 2018 au Jardin de Clarisse d'ici le 1^{er} mardi du mois d'avril 2018 au bureau municipal.

Pour toutes informations ou pour réservation d'un jardinet, n'hésitez pas à communiquer avec Mélanie au (418) 388-5214.



RÉSERVATION PÉRIODE DE PISCINE À NEW RICHMOND

Voici la prochaine période de piscine réservée à la piscine de New Richmond, uniquement pour la population de Saint-Alphonse.

Dimanche 18 mars 2018 de 15h30 à 16h30

Surveillez le site internet de la Municipalité pour connaître les autres dates. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec Mélanie au (418) 388-5214.

Bonne baignade à tous!

Le Comité de la famille et des aînés

MARS EST LE MOIS DE LA NUTRITION

Les aliments ont le pouvoir d'améliorer la qualité de vie et la santé.

Ils ont entre autre les trois pouvoirs suivants :

NOURRIR, qui permet de prévenir et guérir les problèmes de santé.

RASSEMBLER autour d'une table des personnes (famille, les amis, collègues, etc.)

DÉCOUVRIR de nouveaux aliments, des saveurs de différentes cultures.

Pour en savoir plus, visitez le site www.MoisdeLaNutrition2018.ca, où les diététistes du Canada vous livrent des informations et des conseils utiles.

Suzette Poirier Diététiste-Nutritionniste
Équipe des nutritionnistes
Secteur Bonaventure Avignon



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Gaspésie
Québec



Messe au centre communautaire

Depuis le 7 janvier dernier, les messes ont lieu au centre communautaire et ce jusqu'au temps de Pâques. La proximité avec le célébrant et la chorale crée une ambiance chaleureuse. Au plaisir de vous y voir. L'église ne sera pas chauffée, par contre nous allons continuer de l'ouvrir pour ceux qui désirent se procurer des lampions et ou s'y recueillir.

La Dîme

Au début de mars, des bénévoles sont passés chez-vous pour la capitation 2018. La capitation sert à l'entretien et aux activités de l'église. Ces montants aident la paroisse à œuvrer dans diverses dimensions de la vie chrétienne ainsi qu'à la gestion de ses biens. Nous vous suggérons de donner pour votre Église, elle rend des services en de nombreuses occasions. Merci d'aider. Ensemble gardons notre église. Cette collecte est utilisée entièrement par la Fabrique pour subvenir à tous ses besoins. La collecte est en courant présentement.

Heures des messes

Depuis le 4 mars les messes sont à 9h30. Cette année, nous aurons la Veillée Pascale. Cette célébration aura lieu le samedi 31 mars à 20h. Veuillez prendre note qu'il n'y aura pas de messe le dimanche 1 avril. Toutes les cérémonies de la Semaine Sainte auront lieu à l'église.

La Veillée Pascale est une très belles cérémonies de l'année. C'est une des rares fois où l'on se recueille dans la lumière du soir. Profitons-en!

Municipalité de
SAINT-ALPHONSE**Ministère de la Sécurité publique du Québec**

Les cendres de bois peuvent demeurer chaudes jusqu'à 7 jours et continuer de produire du monoxyde de carbone. Au Québec, environ un incendie tous les 2 jours est causé par un mauvais entreposage de cendres chaudes! Placez-les dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle, puis déposez-le à l'extérieur, sur une surface incombustible, à plus d'un mètre des bâtiments. Vous pouvez également ajouter de l'eau ou de la neige aux cendres chaudes pour les refroidir.

**Les cendres chaudes - Ministère de la Sécurité publique**

Découvrez toutes les facettes de votre sécurité, qu'elle soit sous votre responsabilité ou sous la responsabilité gouvernementale. Notre site contient...

SECURITEPUBLIQUE.GOUV.QC.CA



Pour toutes informations concernant l'Office municipal d'habitation communément appelé OMH, veuillez communiquer avec Madame Sandra Leblanc, directrice au (418) 392-5019.

La RÉGÎM offrira bientôt un nouveau service de transport entre Saint-Alphonse et Bonaventure, en mettant à la disposition de toute la population les places vides à bord des trajets de transport adapté.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas téléphoner au (418) 534-3325.

Déjeuner organisé par les Chevaliers de Colomb de Caplan au profit de l'Association des personnes handicapées visuelles de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, dimanche le 25 mars 2018 de 8h00 à midi au coût de 10.00\$ adulte et 5.00\$ enfant. Endroit : Salle communautaire de Caplan située à l'arrière de l'église.



Bienvenue à tous et à toutes!

Vous avez une annonce, un avis, un projet à publier dans le journal, [c'est gratuit](#). Apportez votre message au bureau de la municipalité entre 9h00 et midi et de 13h00 à 16h00 ou par courriel: cacist-alphonse@globetrotter.net

Au plus tard le JEUDI
5 avril avant 11h00

Nous acceptons les textes sous les formats suivants: papier ou en traitement de texte word

La parution du journal se fera vers le « 15 » de chaque mois.

Responsable: Mélanie Barriault Dugas